GARANTIE DE BASE

(Seulement au Québec, Canada)



Finition par poudrage de 25 ans - Profils en aluminium extrudé non proratisés de 50 ans [Garantie limitée]

Garantie accordée à (propriétaire du bâtiment):	Codes du produit : Description du produit :	Installateur
		Nom du projet
		Adresse du projet
Les produits de Longboard Architectural Products Inc. (« Longboard »), tels qu'identifiés par les codes de produits énumérés, sont conformes aux normes		Adresse 2 Date de début d l'installation
énoncées aux Clauses 1 et 2 de la présente Garantie, sous réserve des conditions énoncées aux Clauses 3 et 4 de la présente Garantie.	Finition :	Date d'achèvement substantiel
Cette Garantie est valide uniquement pour des appli ongboard pour obtenir de l'assistance.	ications au Québec, Canada. Pour toute application e	n dehors du Québec, il est nécessaire de contacter
Clause 1 Profils en aluminium extrudé avec finition en peinture en poudre	La stabilité de la brillance est mesurée sur la surface exposée de la peinture qui a été nettoyée de l'hulle, de la graisse, de la	réclamations peuvent être faites par écrit à Longboard, au servi
Longboard garantit expressément que sa gamme de produits est exempte de défauts de fabrication en ce qui concerne les matériaux	crale, des films oxydés ou d'autres contaminants, les valeurs correspondantes doivent être mesurées sur le panneau de contrôle.	
ou la qualité de l'exécution.	Adhésion: L'adhérence de la finition du produit lors de son application initiale sur les panneaux de test et mesurée	4.8 La responsabilité exclusive de Longboard au titre de la présent Garantie, ou autre, se limitera à la restauration à la réparation
.1 Lorsque le produit est appliqué conformément aux instructions de Longboard et correctement entretenu, ce produit est garanti contre les éléments sulvants :	conformément à la clause 7.4.2 de l'AAMA 2604-02 n'affichera aucun retrait du film.	
.2 Flambage : le produit lui-même sera exempt de tout flambage non associé au support ou à la structure auquel le système Longboard	Clause 3	est valable pour le reste de la période de garantie applicabl au métal enduit initialement. Tous les travaux de garantie seror
est attaché. À la fin de cette garantie, un flambage sera défini comme étant le gauchissement du ou des produits dépassant de 1/16 d'un pouce hors du plan par pied linéaire.	Conditions et modalités de garantie: La « période de garantie » pour les garanties de la Clause 1 correspond au nombre d'années ou à la durée pendant laquelle	effectués par une entreprise ou un entrepreneur sélectionné pa Longboard. Les différences de couleur entre le produit restau ou repeint et l'original ne sont pas une indication de défaut.
 .3 Corrosion: Lorsqu'il est installé dans des conditions atmosphériques normales, conformément aux instructions de 	la personne couverte, à compter de la date d'achèvement substantiel mentionnée d-dessus, vit et possède le bien sur lequel	4.9 La présente Garantie représente l'intégralité de l'accord entr les parties en ce qui concerne son objet et remplace tout accor
Longboard, et correctement entretenu, ce produit est en outre garanti contre la rouille et la corrosion. Sous réserve des limitations énoncées dans les Clauses 3 et 4.	le matériau a été installé à l'origine. 3.3 L'enregistrement du produit est requis dans les quatre-vingt- dix (90) jours suivant l'achèvement substantiel pour que la	antérieur, écrit ou oral, entre les parties en ce qui concerne so objet. Les garanties limitées énoncent l'entière responsabilit de Longboard en ce qui concerne les produits couverts pa
.4 Ce que nous ferons – Finition par revêtement en poudre: Si, pendant la période de garantie limitée de vingt-cinq (25) ans sur	garantie prenne effet. Cette garantie est valable pour le propriétaire initial et un autre propriétaire ultérieur de la	lesdites garanties. Longboard n'est pas responsable de dommages accessoires ou consécutifs. Aucune personne n'es autorisée à faire des déclarations ou à donner des garanties a
la finition par revêtement en poudre, le produit présente un défaut de matériau ou de fabrication, Longboard, à sa seule discrétion, réparera ou remplacera la partie défectueuse du produit.	structure où le ou les produits ont été installés. 3.4 Les conditions atmosphériques normales excluent les atmosphères corrosives ou agressives telles que celles	nom de Longboard, à l'exception de ce qui est expressémer indiqué ci-après, et toute déclaration de ce type n'engage pe
La couverture n'est pas soumise à un calcul au prorata pendant les 15 premières années; à partir de la 16° année, elle est soumise à une	contaminées par des fumées chimiques ou d'autres éléments corrosifs. La finition du produit n'est pas destinée à un usage	Longboard. À l'exception de ce qui est expressément énonc ci-après, Longboard ne donne aucune garantie de quelqu
dépréciation linéaire au taux de 10 % (1/10) par an. Ce que nous ferons – Profils en aluminium extrudé: SI, pendant la période de garantie limitée de cinquante (50)	marin sur les bateaux, les navires ou les plateformes en haute mer. 3.5 Les garanties relatives à la finition du produit, telles qu'elles	nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, mais san s'y limiter, toute garantie implicite de qualité marchande o d'adéquation à un usage particulier. Les garanties sont valable
ans sur les profils en aluminium extrudé, le Produit présente un défaut de matériau ou de fabrication, Longboard, à sa	sont décrites dans la Clause 2, doivent inclure une couverture de la finition en ce qui concerne les effets de la grêle et des	pour la durée de la garantie limitée, ou pour une durée plus court
seule discrétion, réparera ou remplacera la partie défectueuse du Produit. .6 Après la 25e année, la présente Garantie limitée sur la finition	pics. 3.6 En aucun cas la responsabilité de Longboard en vertu de la présente Garantie limitée n'excédera 1 fois le coût total correspondant du	pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient d'un région à l'autre.
 en peinture en poudre expirera et ne sera plus applicable. Après la 50e année, la présente Garantie limitée sur le ou les profils extrudés en aluminium expirera et ne sera plus applicable. 	matériel Longboard (à l'exclusion de la taxe de vente, de la main- d'œuvre et des coûts liés à l'installation) comme indiqué sur la	4.10 Aucune disposition de la presente Garantie ne doit être interprete comme une garantie de la qualité de l'exécution d'u
.8 Le remplacement du Produit défectueux par Longboard ou le remboursement prévu par cette Garantie Limitée constitue le	facture d'achat originale et payé par l'Acheteur pour le projet spécifique.	responsabilité en cas de performances insatisfaisantes dues à u défaut de fabrication lors de l'installation.
recours exclusif pour la Personne Couvert(e) en cas de tout défaut de matériau ou de fabrication. Longboard prendra en charge tous les coûts raisonnables des matériaux uniquement	Clause 4	4.11 Toutes les parties concernées conviennent que toutes le réclamations et tous les litiges relatifs au présent accord qui n peuvent être réglés par la négociation tenteront de bonne fi
en ce qui concerne la réparation et/ou le remplacement du Produit défectueux.	4.1 La présente Garantie ne s'étend pas et ne couvre pas : 4.2 Dommages causés au métal enduit par la manutention, l'expédition, la transformation ou l'installation ; ou 4.3 Dommages causés au métal enduit par des rayures ou une	de régler d'abord le litige par la médiation administrée pa l'American Arbitration Association (Procédures de médiatio du secteur de la construction) comme prélude à l'arbitrag
Clause 2 Finition du produit — Spécification de performance AAMA 2604	abrasion après l'installation ; ou 4.4 Dommages causés au métal enduit par l'eau stagnante dans les	conduit et administré par les règles d'arbitrage du secteur d
.1 Pendant les vingt-cinq (25) premières années de la présente Garantie:	installations horizontales. 4.5 La garantie ne s'applique pas aux dommages ou aux défaillances causés par des catastrophes naturelles, la chute	vendeur et l'acheteur acceptent de partager à parts égales le coûts de la médiation et de l'arbitrage et que ledit arbitrag
.2 Craquelures/Faïençage : Aucune craquelure et aucun faïençage visible dans la finition du produit sur le bâtiment.	d'objets, des forces extérieures, des explosions, des incendies, des émeutes, des troubles civils, des actes de guerre ou d'autres	4.12 Entretien requise. En fonction de l'environment du proje
.3 Résistance au poudrage : Pas de poudrage de la finition du produit sur le bâtiment supérieur à celui représenté par l'indice n° 8 selon la norme ASTM D4214.	événements similaires ou non qui échappent au contrôle de Longboard. 4.6 Le client doit mettre à la disposition de Longboard les dates	et de maintenance du Longboard. Utilisez une éponge ou u chiffon doux, de l'eau et un détergent doux, un savon no
.4 Stabilité de la couleur : Aucun changement de couleur de la finition du produit sur le bâtiment supézieur à 5 (cinq) unités Lab	d'installation du métal enduit, les registres d'entretien, y compris les détails des procédures de lavage et de nettoyage	abrasif dont le pH est compris entre 5 et 9, pour nettoyer l zone enduite de la saleté, des salissures et autres débris. L
ΔE calculées conformément à la section 6.3 de la norme ASTM 2244. Le changement de couleur doit être mesuré sur la surface exposée de la peinture qui a été nettoyée de l'huile,	conformément aux exigences de nettoyage énoncées dans la section Entretien requis de la présente Garantie. Le client doit démontrer que la défaillance du métal enduit est due à une	
de la graisse, de la craie, des films oxydés ou d'autres contaminants, et les valeurs correspondantes doivent être	violation de la présente Garantie. 4.7 Les réclamations doivent être faites par écrit à Longboard dans	sulvantes : date, heure, produits spécifiques utilisés, nom d la personne chargée de l'entretien et sa fonction, nom de
mesurées sur le panneau de contrôle. Stabilité de la brillance : la surface enduite doit présenter une stabilité de brillance d'au moins 30 % par rapport à l'original.	les 30 jours suivant la découverte d'un problème et l'autorisation doit être obtenue avant le début des travaux de réparation ou de restauration.	noudre
J'ai lu et j'accepte les conditions de la garantie	de 25 ans sur la surface	
peinte en poudre et de 50 ans sur le ou l	es profils extrudés en	
aluminium du produit Longboard® et j'accuse r certificat de garantie.	éception d'une copie du Duly authorized on be	ehalf of Longboard:
	ate: Nom et fonction :	Date:
		The state of the s